

(1)

( N° 28. )

## Chambre des Représentants.

SESSION DE 1900-1901.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE NOVEMBRE 1900.

FEUILLETON AU 10 DÉCEMBRE 1900.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

- | Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |  |
|------------------------------|--|--|
| 1.                           | 75.                                      | Par pétition datée de Bertrix, le 24 août 1900,<br>Le sieur Denis, à Bertrix, sollicite l'intervention de<br>la Chambre au sujet de son fils qui est chauffeur au<br>chemin de fer.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer,<br/>Postes et Télégraphes.</i>                              |
| 2.                           | 76.                                      | Par pétition datée de Herve, le 30 septembre 1900,<br>Le sieur Bultot, à Herve, sollicite l'intervention de<br>la Chambre aux fins d'obtenir la mise en liberté de sa<br>fille internée au dépôt de mendicité à Bruges.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i>                          |
| 3.                           | 77.                                      | Par pétition datée de Bouillon, le 14 juillet 1900,<br>Des habitants de Bouillon sollicitent l'intervention<br>de la Chambre en vue d'obtenir le prolongement du<br>chemin de fer vicinal vers Corbion et Sedan.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer,<br/>Postes et Télégraphes.</i> |

Numéros  
du  
feuilleton .

Numéros  
du registre des  
pétitions.

4. 78. Par pétition datée d'Ostende, le 12 septembre 1900,  
Des habitants d'Ostende prient la Chambre d'appuyer  
une requête adressée au Département des chemins de  
fer par des ouvriers des ateliers des chemins de fer à  
Ostende, en vue de voir nommer à la tête de leur  
service un ingénieur, un chef de bureau et un chef  
d'atelier connaissant le flamand.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer,  
Postes et Télégraphes.*

5. 79. Par pétition datée de Verviers, le 28 août 1900,  
Des propriétaires de diverses localités présentent des  
observations relativement à la péréquation cadastrale  
et proposent, en cas de contestation de la part d'un  
contribuable, d'adjoindre aux experts du gouverne-  
ment un expert désigné par les Unions des proprié-  
taires fédérés pour représenter le réclamant à l'experte.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances et  
des Travaux publics.*

6. 80. Des marchands de bois de l'arrondissement de  
Nivelles exposent que, par suite de l'application de la  
loi et du règlement sur la police du roulage, il leur est  
impossible de transporter la majeure partie de leurs  
arbres et ils prient la Chambre de modifier la dite loi  
de manière qu'il soit permis, dans certaines limites, de  
transporter le bois au moyen de triqueballes.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.*

7. 81. Des commis aux écritures de l'Administration des  
douanes sollicitent une amélioration de position.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances et  
des Travaux publics.*

8. 82. Par pétition datée d'Anvers, le 30 septembre 1900,  
Des habitants d'Anvers transmettent l'appréciation  
du Comité central de la Chambre de commerce d'An-

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

vers sur la situation du service des chemins de fer en Belgique et les moyens à employer pour prévenir le retour des situations calamiteuses qui se sont produites à diverses époques.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

9. 83. Par pétition datée d'Assche,  
Des habitants du hameau de Ter Heiden (Assche) demandent l'abolition du droit de licence sur les boissons alcooliques.  
Même demande d'habitants de Soumagne.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.*

10. 84. Par pétition datée de Fleurus, le 13 juillet 1900,  
Le collège échevinal de Fleurus transmet le vœu émis par le conseil communal de cette localité de voir la Législature prendre l'initiative d'une loi d'amnistie en faveur des condamnés pour faits des grèves qui eurent lieu en mars 1886.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

11. 85. Par pétition datée de Bruxelles, le 14 juillet 1900,  
Des habitants de Bruxelles sollicitent l'intervention de la Chambre en vue d'obtenir l'inscription des communes suivantes sur la liste des communes flamandes annexée à la loi du 3 mai 1889 : Aubel, Bruxelles, Marcq (Enghien), Saint-Gilles (Bruxelles) et Saint-Josse-ten-Noode; ils la prient également de modifier la susdite loi dans le sens qu'ils préconisent.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

12. 86. Par pétition datée de Couckelaere, le 25 juillet 1900,  
La dame Vandepoele, à Couckelaere, sollicite un secours.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

- | Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |   |
|------------------------------|--|---|
| 13.                          | 87.                                      | <p>Par pétition datée de Gand, le 2 août 1900,<br/>Le sieur Moreels, à Gand, prie la Chambre de voter une loi obligeant tous ceux qui seraient âgés de 6 à 65 ans à s'affilier à la Caisse de retraite sous la garantie de l'État et à verser à celle-ci au moins 1 franc par an.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.</i></p>  |
| 14.                          | 88.                                      | <p>Par pétition datée de Ransart, le 11 août 1900,<br/>Le collège échevinal de Ransart transmet le vœu émis par le conseil communal de cette localité de voir la Chambre examiner à nouveau l'importante question des pensions ouvrières.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.</i></p>  |
| 15.                          | 89.                                      | <p>Par pétition datée de Flémalle-Grande, le 5 octobre 1900,<br/>Le collège échevinal de Flémalle-Grande transmet les vœux émis par le conseil communal de cette localité :</p> <p>1° en faveur d'une loi autorisant la recherche de la paternité ;<br/>2° en faveur du suffrage universel pur et simple à 21 ans, après six mois de résidence, et avec application de la représentation proportionnelle intégrale.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 16.                          | 90.                                      | <p>Par pétition datée d'Anvers le 18 octobre 1900,<br/>Le sieur Embrechts, à Anvers, expose les circonstances à la suite desquelles le troisième de ses fils fut incorporé au 1<sup>er</sup> régiment de ligne et il sollicite l'intervention de la Chambre pour obtenir le retour de ce dernier dans ses foyers.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</i></p>  |
| 17.                          | 91.                                      | <p>Par pétition datée de Heule, le 21 octobre 1900,<br/>Le sieur Derez, à Heule, sollicite l'intervention de la Chambre auprès de l'Administration des postes en vue de pouvoir commencer dès à présent le service de candidat-facteur pour lequel il a été agréé.</p> <p>DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</i></p>  |

- | Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |  |
|------------------------------|--|--|
| 18.                          | 92.                                      | <p>Par pétition datée d'Arlon, le 30 octobre 1900,</p> <p>Des habitants d'Arlon transmettent le vœu émis par la Fédération neutre des sociétés mutualistes luxembourgeoises de voir la Législature, au cours de la nouvelle session, abaisser à 30 ans l'âge minimum que doivent atteindre les affiliés à la Caisse de retraite sous la garantie de l'État pour jouir de la pension, tout en profitant des avantages qu'offre la loi du 10 mai 1900.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.</i></p>  |
| 19.                          | 93.                                      | <p>Par pétition datée de Filot, le 8 novembre 1900,</p> <p>L'administration communale de Filot (Liège) sollicite l'intervention de la Chambre aux fins de voir octroyer une indemnité aux cultivateurs de cette commune dont les récoltes ont été ravagées par la grêle le 20 août dernier.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.</i></p>   |
| 20.                          | 94.                                      | <p>Par pétition datée de Bruxelles, le 1<sup>er</sup> novembre 1900,</p> <p>Le sieur Van Hulle, à Koekelberg, expose les circonstances à la suite desquelles l'administration des chemins de fer confisqua à son profit le montant des retenues faites pendant 10 ans sur son salaire et il sollicite l'intervention de la Chambre afin de rentrer en possession de la somme de 360 francs qui représente le total des dites retenues.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</i></p>   |
| 21.                          | 95.                                      | <p>Par pétition datée d'Anvers, le 3 novembre 1900,</p> <p>Le sieur Ergo, à Anvers, expose qu'il travaille à développer et à propager dans le pays la connaissance de la nouvelle méthode d'harmonie inventée, il y a une vingtaine d'années, par le Dr Hugo Riemann, de l'Université de Leipzig, et il propose d'organiser dans les conservatoires, à côté des cours d'harmonie et de contrepoint donnés suivant les anciennes méthodes, un cours facultatif où ces branches de l'art musical seraient enseignées suivant le nouveau système.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |

- | Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |   |
|------------------------------|--|---|
| 22.                          | 96.                                      | <p>Par pétition datée de Gand, le 5 novembre 1900,</p> <p>Des habitants de Gand transmettent le vœu de voir les travailleurs décorés de la médaille industrielle ou agricole mis sur le même pied que les employés de l'État, pour ce qui concerne le service médical.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.</i></p>                         |
| 23.                          | 97.                                      | <p>Par pétition datée de Oostcamp, le 5 novembre 1900,</p> <p>Le sieur Vervarecke, instituteur pensionné, à Oostcamp, signale une anomalie dans l'application de la loi sur la pension des instituteurs et il prie la Chambre de réviser celle-ci dans le sens qu'il préconise.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 24.                          | 98.                                      | <p>Par pétition datée de Ransart, le 6 novembre 1900,</p> <p>Le collège échevinal de Ransart transmet le vœu émis par le conseil communal de cette localité de voir les pouvoirs publics intervenir dans les différends qui surgissent entre le capital et le travail en matière économique.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.</i></p>   |
| 25.                          | 99.                                      | <p>Par pétition datée de Sottegem, le 8 novembre 1900,</p> <p>Le sieur De Decker, à Sottegem, sollicite l'intervention de la Chambre en vue d'obtenir le paiement du reliquat de sa prime de remplaçant militaire.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</i></p>   |
| 26.                          | 101.                                     | <p>Par pétition datée d'Anvers, le 9 août 1900,</p> <p>Des habitants d'Anvers transmettent un vœu en faveur du suffrage universel pur et simple et de l'instruction obligatoire.</p> <p>Même vœu transmis par des habitants de Boom.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p>  |
| 27.                          | 102.                                     | <p>Par pétition, datée de Beyne-Heusay, le 14 août 1900,</p> <p>Le conseil communal de Beyne-Heusay transmet un</p>   |

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

vœu en faveur du suffrage universel pur et simple à 21 ans et à tous les degrés électifs.

Même vœu transmis par les conseils communaux de Carnières, Charleroi, Court-Saint-Étienne, Couthuin, Dampremy, Écaussinnes d'Enghien, Eugies, Fraipont, Frameries, Ghlin, Jumet, La Louvière, Marche-lez-Écaussinnes, Marcinelle, Moignelée, Mons, Montigny-le-Tilleul, Naast, Namur, Pont-à-Celles, Quevaucamps, Ransart, Roselies, Roux, Saint-Georges-sur-Meuse, Saint-Servais, Seraing-sur-Meuse, Sombrefte et Warquignies.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

28.

103.

Par pétition datée de Bruxelles, le 6 août 1900.

Le gouverneur de la province de Brabant transmet le vœu émis par le conseil provincial en faveur de la revision de la Constitution et de la modification des lois relatives aux élections législatives, provinciales et communales par l'établissement d'un système uniforme basé sur le suffrage universel et la représentation proportionnelle.

Même vœu émis par les conseils communaux de Bois-d'Haine, Clermont, Ensival, Glabais, Jupille, Lambermont, Leuze, Limbourg, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

29.

104.

Par pétition datée de Saint-Josse-ten-Noode, le 10 novembre 1900.

Le collège échevinal de Saint-Josse-ten-Noode transmet une protestation du conseil communal contre le projet relatif au raccordement de la gare de Bruxelles-Nord à celle de Bruxelles-Midi.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

30.

105.

Par pétition datée de Tournai, le 10 novembre 1900.  
Des habitants de Tournai transmettent le vœu de

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

voir inscrire dans la Constitution le principe du suffrage universel pur et simple et la représentation proportionnelle.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

- |     |      |   |
|-----|------|---|
| 31. | 106. | <p>Par pétition datée de Boussu, le 20 octobre 1900,</p> <p>Le conseil communal de Boussu émet un vœu en faveur de l'instruction obligatoire et du suffrage universel pur et simple à tous les degrés avec application de la représentation proportionnelle.</p> <p>Même vœu transmis par les conseils communaux de Laeken et de Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, et par des habitants de Nieupoort.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p> |
| 32. | 107. | <p>Par pétition datée de Haine-Saint-Pierre, le 16 juillet 1900,</p> <p>Le conseil communal de Haine-Saint-Pierre émet un vœu en faveur du suffrage universel pur et simple à 25 ans avec application de la représentation proportionnelle.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p>   |
| 33. | 110. | <p>Par pétition datée de Burght, le 7 novembre 1900,</p>  |
|     | 125. | <p>Le conseil communal de Burght transmet le vœu de</p>   |
|     | 148. | <p>voir l'Université de Gand transformée graduellement</p>  |
|     | 165. | <p>en université flamande.</p>  |
|     | 176. | <p>Même demande d'habitants d'Ardoye, Beveren-Waes, Burght, Calloo, Courtrai, Doel, Elversele, Gand, Kemseke, Kieldrecht, La Clinge, Louvain, Meerdonck, Melle, Melsele, Nieuwkerken, Rupelmonde, Saint-Nicolas, Saint-Paul, Sleidinge, Steendorp, Tamise, Thielrode, Turnhout, Verrebroeck, Vracene, Zwijndrecht.</p>  |

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

- | Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions.                     |   |
|------------------------------|--|---|
| 54.                          | 111.   | <p>Par pétition datée d'Amay, le 9 novembre 1900,<br/>Des facteurs des postes, à Amay, sollicitent une<br/>amélioration de position.<br/>Même demande de facteurs des postes, à Arlon et<br/>Luttre.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de<br/>fer, Postes et Télégraphes.</i></p>  |
| 35.                          | 112.   | <p>Par pétition datée de Bruxelles, le 11 novembre<br/>1900,<br/>Des habitants de Bruxelles prient la Chambre de<br/>prendre l'initiative d'une loi d'amnistie en faveur des<br/>condamnés politiques, des réfractaires et des déserteurs<br/>et de clore définitivement dans notre pays le<br/>problème et les crises de l'électorat en procédant à une<br/>nouvelle revision de l'article 47 de la Constitution qui<br/>aboutisse à l'avènement du suffrage universel pur et<br/>simple.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à la section centrale chargée<br/>d'examiner le projet de loi d'amnistie.</i></p>  |
| 36.                          | 113.<br>125.<br>126.<br>139.<br>143.<br>149.<br>166.<br>177. | <p>Par pétition datée d'Anvers,<br/>Des habitants d'Anvers prient la Chambre de rejeter<br/>la prise en considération de toute proposition qui serait<br/>présentée relativement à la revision de la Constitution<br/>ou d'une loi électorale; ils demandent que la nouvelle<br/>session soit consacrée à compléter la législation sociale,<br/>par le vote notamment d'une loi sur les accidents du<br/>travail, et à discuter une loi modifiant le régime scolaire<br/>de telle façon que les écoles officielles et les écoles<br/>libres soient placées sur le même pied pour ce qui con-<br/>cerne les subsides de l'État, de la province et de la<br/>commune.</p> <p>Même pétition d'habitants de Bothey, Bray, Doel,<br/>Fayt-lez-Seneffe, Gand, Gembloux, Grammont, Hou-<br/>deng-Aimeries, Jolimont, La Louvière, Lokeren, Lou-<br/>vain, Mont-Saint-Amand, Mouscron, Nivelles, Renaix,<br/>Ronquières, Roulers, Saint-Ghislain, Saint-Nicolas,<br/>Stekene, Termonde et Trazegnies.</p> <p style="text-align: center;"><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et<br/>de l'Instruction publique.</i></p> |

- | Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |   |
|------------------------------|--|---|
| 37.                          | 117.                                     | <p>Par pétition datée de Strépy-Bracquegnies, le 15 novembre 1900.</p> <p>Le conseil communal de Strépy-Bracquegnies transmet un vœu en faveur du suffrage universel et d'une loi d'amnistie.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p>   |
| 38.                          | 118.                                     | <p>Par pétition datée d'Anvers, le 14 novembre 1900,</p> <p>Des commis à l'administration provinciale d'Anvers proposent des mesures tendant à améliorer leur position.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i></p>   |
| 39.                          | 120.                                     | <p>Par pétition datée de Bruxelles, le 3 octobre 1900,</p> <p>Le docteur Félix, à Bruxelles, prie la Chambre de prendre l'initiative d'une réforme de la législation sur l'assistance publique et particulièrement sur la participation de l'État dans l'organisation des établissements sanitaires et dans la création de colonies sanitaires et de sanatoires pour les tuberculeux.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i></p> |
| 40.                          | 121.                                     | <p>Par pétition datée de Gand, le 12 novembre 1900,</p> <p>Des habitants de Gand prient la Chambre d'appuyer la requête adressée à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, par des ouvriers décorés de la médaille industrielle, tendant à obtenir une réduction de 50 p. c. sur les chemins de fer de l'État.</p> <p><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</i></p>                          |
| 41.                          | 122.                                     | <p>Par pétition datée de Bruxelles, le 13 novembre 1900,</p> <p>Des habitants de Bruxelles transmettent les vœux suivants émis par des mutualistes du pays :</p> <p>1° En faveur de la réglementation du travail avec minimum de salaire et de l'inspection sérieuse des ateliers et des logements ouvriers ;</p>   |

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

2° En faveur de la création par les pouvoirs publics de sanatoria à l'usage des tuberculeux ;

3° En faveur du vote d'une loi accordant aux administrations publiques les plus grands pouvoirs en ce qui concerne l'hygiène des habitations et favorisant les conditions générales de l'alimentation des travailleurs ;

4° En faveur de l'extension aux travailleurs intellectuels du bénéfice des lois ouvrières : pensions ouvrières, habitations ouvrières, conseils de prud'hommes, etc. ;

5° En faveur de la revision de la loi sur les pensions dans un sens mieux en rapport avec les besoins des vieux travailleurs.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

42.	124.	Par pétition datée de Xhoris, le 14 novembre 1900, l'administration communale de Xhoris sollicite l'intervention de la Chambre aux fins de voir octroyer une indemnité aux cultivateurs de cette commune dont les récoltes ont été ravagées par la grêle le 20 août dernier.
-----	------	--

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.*

43.	127. 157. 170.	Par pétition datée de Courtrai, le 8 novembre 1900, Des gardes champêtres des arrondissements de Courtrai, Bruges, Dixmude, Ostende, Furnes et Ypres proposent des mesures tendant à améliorer leur position.
-----	----------------------	---

Même demande de gardes champêtres de Aiseau, Amberloup, Angreau, Attert, Arquennes, Autelbas, Barvaux - sur - Ourthe, Baudour, Belœil, Bertogne, Bleid, Bonnert, Borlon et Septon, Bougnies, Boussulez-Walcourt, Buzenot, Buzet, Champlon, Chassepierre, Chiny, Cibly, Dampicourt, Dohan, Ebly, Espinois, Étalle, Grandhan, Grune, Habay-la-Vieille, Halleux, Humain, Izel, Jamoigne, Juseret, Lomprez, Maissin, Morhet, Ochamps, Roy ; de la province de Limbourg ; du canton d'Enghien et de la commune de Bellefontaine.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

- | Numéros<br>du<br>feuilleton | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |   |
|-----------------------------|--|---|
| 44.                         | 128.                                     | Par pétition datée de Bruxelles, le 17 novembre 1900,   |
|                             | 141.                                     | Des habitants de Bruxelles sollicitent l'intervention   |
|                             | 142.                                     | de la Chambre en vue de voir appliquées dans toutes   |
|                             | 147.                                     | les communes flamandes du pays les dispositions de  |
|                             | 178.                                     | la loi relatives à l'emploi de la langue flamande en<br>matière de garde civique.   |
|                             |  | Même demande d'habitants d'Aerschot, Anvers,<br>Avelghem, Borgerhout, Bruges, Dudzele, Hal, Hasselt,<br>Louvain, Menin, Saint-Nicolas, Sinay (Waes) Ter-<br>mondé, Vilvorde, et d'étudiants limbourgeois, à Liège.  |
|                             |  | <i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et<br/>de l'Instruction publique.</i>  |
| 45.                         | 129.                                     | Par pétition datée d'Auveloïs, le 17 novembre 1900,<br>Le conseil communal d'Auveloïs émet un vœu en<br>faveur du suffrage universel.   |
|                             |  | <i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de<br/>l'Instruction publique.</i>  |
| 46.                         | 130.                                     | Par pétition datée d'Anvers, le 16 novembre 1900,<br>Des habitants d'Anvers prient la Chambre de s'oc-<br>cuper, au cours de cette session, de la législation sur<br>l'hypothèque fluviale.   |
|                             |  | <i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i>  |
| 47.                         | 131.                                     | Par pétition datée de Saint-Josse-ten-Noode, le   |
|                             | 140.                                     | 19 novembre 1900,   |
|                             | 153.                                     | L'administration communale de Saint-Josse-ten-<br>Noode expose que, par une application extensive de<br>l'article 87 de la loi sur la garde civique, le Départe-<br>ment des chemins de fer, postes et télégraphes oblige<br>les communes à supporter les frais d'affranchissement,<br>par lettre recommandée, des invitations à comparaître<br>devant le conseil civique faites en exécution de la loi<br>sur la garde civique; elle sollicite l'intervention de la<br>Chambre en vue d'amener le Gouvernement à prendre<br>un arrêté admettant à la formalité de la recommanda-<br>tion d'office les notifications faites en matière de garde<br>civique. |

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

Même pétition des administrations communales de Bruges et Laeken.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

48. 134. Par pétition datée de Bouchaute, le 16 novembre 1900,

Des habitants de Bouchaute exposent les circonstances par suite desquelles un pêcheur de leur localité s'est vu confisquer sa barque et ils sollicitent l'intervention de la Chambre pour que la dite embarcation soit de nouveau mise à la disposition de son propriétaire.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

49. 135. Par pétition datée de Waremmé,  
Des instituteurs de l'arrondissement de Waremmé proposent des mesures tendant à améliorer leur position.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

50. 136. Par pétition datée de Bruxelles, le 29 octobre 1900,  
Des greffiers de justice de paix, à Bruxelles, sollicitent l'intervention de la Chambre aux fins de voir accorder aux greffiers des augmentations analogues à celles qui ont été accordées aux magistrats cantonaux.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

51. 138. Par pétition datée de Merxplas, le 17 août 1900,  
Le sieur Diesel, détenu au dépôt de mendicité, à Merxplas, se plaint des agissements dont il serait victime dans cet établissement.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

52. 143. Par pétition datée de Gand, le 22 novembre 1900,  
Le sieur Morel, à Gand, propose des modifications au régime électoral actuellement en vigueur pour la province et la commune.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*

- | Numéros<br>du<br>feuilleton. | Numéros<br>du registre des<br>pétitions. |  |
|------------------------------|--|--|
| 53.                          | 144.                                     | Par pétition datée d'Hingeon, le 20 novembre 1900,<br>Le conseil communal d'Hingeon émet un vœu en<br>faveur du suffrage universel avec la représentation<br>proportionnelle.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et<br/>de l'Instruction publique.</i>  |
| 54.                          | 150.                                     | Par pétition datée de Pry-lez-Walcourt,<br>Le sieur Verleysen, à Pry-lez-Walcourt, demande<br>que la pension attribuée aux combattants de 1830 soit<br>continuée, après leur mort, à l'aîné de leurs fils.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et<br/>de l'Instruction publique.</i>   |
| 55.                          | 151.                                     | Par pétition datée de Saint-Josse-ten-Noode, le<br>24 novembre 1900,<br>Des habitants de Saint-Josse-ten-Noode protestent<br>contre le projet de chemin de fer métropolitain et<br>demandent qu'il soit fait tout au moins un nouvel<br>examen de la question.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de<br/>fer, Postes et Télégraphes.</i>                             |
| 56.                          | 152.                                     | Des receveurs communaux de diverses localités<br>proposent des mesures tendant à améliorer leur posi-<br>tion.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de<br/>l'Instruction publique.</i>   |
| 57.                          | 154.                                     | Par pétition datée de Liège, le 24 novembre 1900,<br>Des habitants de Liège sollicitent l'intervention de<br>la Chambre, en vue de maintenir sur les listes de<br>recensement décennal le droit de priorité pour la<br>langue française dans l'ordre des langues parlées en<br>Belgique.<br><br><i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de<br/>l'Instruction publique.</i> |
| 58.                          | 155.                                     | Par pétition datée de Dampremy, le 20 novembre<br>1900,<br>Le conseil communal de Dampremy émet le vœu de  |

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

voir le Gouvernement prendre des mesures urgentes contre les exploits des « Longues Pennes » et proposer au besoin des modifications aux lois sur la protection de l'enfance et sur la condamnation conditionnelle.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

59. 136. Par pétition datée de Hasselt,  
Des instituteurs de la province de Limbourg demandent que satisfaction soit donnée aux instituteurs démissionnaires en 1879, qu'une pension soit octroyée aux instituteurs adoptés et que ces derniers puissent participer à la caisse des veuves et orphelins.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*
60. 167. Par pétition datée d'Anvers, le 24 novembre 1900,  
Des habitants d'Anvers prient la Chambre de provoquer, dans le sens qu'ils préconisent, la création de bourses nationales pour orphelins.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*
61. 168. Par pétition datée de Louvain, le 26 novembre 1900,  
Le sieur Crabbé, à Louvain, sollicite l'intervention de la Chambre en vue d'obtenir la radiation d'une condamnation inscrite sur son livret militaire.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.*
62. 169. Par pétition datée d'Arlon, le 27 novembre 1900,  
Le sieur Stiénon, à Arlon, attire l'attention de la Chambre sur une lacune dans nos lois : le manque de pénalité pour le faux serment en matière administrative.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*
63. 171. Par pétition datée de Schaerbeek, le 24 novembre 1900,  
Le sieur Van Snick, à Schaerbeek, présente des considérations au sujet de l'établissement d'un chemin de fer à quatre voies, de Bruxelles à Anvers, d'un

Numéros  
du  
feuilleton.

Numéros  
du registre des  
pétitions.

chemin de fer électrique reliant ces deux villes et d'une gare centrale à Bruxelles.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

64.

175.

Par pétition datée de Turnhout, le 28 novembre 1900,

Le collège échevinal de Turnhout transmet à la Chambre une copie de la pétition adressée par le conseil communal de cette ville à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, en vue d'obtenir la réalisation des améliorations à apporter au réseau des voies ferrées de la Campine.

*DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*

---